

● (1710)

Si le ministre des Finances avait l'intention de prendre ces mesures pour modifier la répartition des recettes fiscales provenant des richesses naturelles, n'a-t-il pas vu qu'il menaçait ainsi un domaine essentiel de l'économie et du secteur privé? En dépit de toutes les affirmations des députés situés à ma gauche, j'estime que l'industrie extractive et l'industrie du pétrole et du gaz ont par le passé beaucoup fait pour le Canada, en découvrant nos gisements de minerai, de pétrole et de gaz dans des conditions extrêmement difficiles. En fait, et je pense que c'est le point vraiment important, le Canada est aujourd'hui le seul pays développé qui puisse prétendre se suffire à lui-même pour la plupart des produits essentiels, y compris le pétrole et le gaz.

Le gouvernement fédéral, a expliqué le ministre, ne tire aucun bénéfice de la taxe à l'exportation qu'il impose sur le pétrole de l'Ouest exporté aux États-Unis. Devant les difficultés qui se sont élevées entre les provinces et Ottawa, je suis surpris que l'on reconnaisse si peu ce que fait l'Ouest du Canada pour le reste du pays. En fait, nous n'avons entendu que critiques sur les provinces de l'Ouest.

Il importe de signaler néanmoins que l'Ouest du pays subventionne l'Est dans une proportion de plus de 4 millions de dollars par jour. Il importe également de reconnaître qu'environ 40 p. 100 de notre pétrole brut raffiné sert à la production d'essence. Autrement dit, l'Ouest subventionne dans une large mesure le pétrole que les provinces de l'Est utilisent pour les automobiles, les voitures sport ou tout autre véhicule consommant de l'essence. Je conviens que les transports publics utilisent également de l'essence, mais une grande partie de l'essence consommée par les automobiles est subventionnée.

Il y a quelques années, alors que le premier ministre actuel était déjà à la tête du gouvernement, dont le ministre des Finances faisait déjà partie, les provinces de l'Ouest, qui ne pouvaient vendre leur pétrole à ce moment-là, ont proposé au gouvernement fédéral la construction d'un pipeline jusqu'à Montréal. Bien des considérations relatives à la sécurité sont entrées en ligne de compte à ce moment-là. Après divers entretiens, le premier ministre et son cabinet ont signalé que l'on ne construirait pas ce pipeline, car il en coûterait un cent de plus le gallon aux consommateurs du marché montréalais. Voilà pourquoi on refusait la construction de ce pipeline.

Ils ont préféré, madame le président, économiser un cent par gallon et importer du pétrole du Venezuela. Ce n'est là qu'un exemple de l'ignorance totale des faits et du manque de politique dont le gouvernement Trudeau a fait preuve, des années durant, dans cet important domaine.

Comme en fait foi la page 2693 du *hansard*, le ministre a signalé dans quelle proportion la part fédérale des recettes de la production de pétrole aurait diminué et celle dans laquelle la part des provinces aurait augmenté, sans le budget de novembre. Le ministre établit ensuite la proportion de ces recettes de la production pétrolière pour le reste de la décennie. Il faut dire, en toute justice, que l'industrie pétrolière évolue très rapidement. Je suis sûr

Droit fiscal

que lors de la prochaine conférence des ministres en avril, il y aura une nouvelle montée du prix du pétrole, probablement d'environ \$2.50 le baril. Tous ces accords sur le partage des recettes devront être examinés à nouveau, semble-t-il. Le moment était tout indiqué, à mon sens pour dire aux provinces quelle proportion des recettes serait acceptable aux yeux du gouvernement fédéral, en matière de redevances.

J'aimerais que le ministre dise au comité quel serait le pourcentage des recettes, dans le cas où effectivement la taxe à l'exportation serait incluse dans les recettes du gouvernement fédéral. Parce que, d'après mes calculs, le gouvernement fédéral reçoit à peu près deux fois plus que les gouvernements provinciaux, avec cette taxe à l'exportation.

Le ministre s'est plaint qu'il ne s'agissait pas là de recettes fédérales en ce sens qu'elles sont aussitôt versées sous forme de subvention. Mais il ne faut certainement pas perdre de vue que lorsque les premiers ministres provinciaux ont rencontré le premier ministre fédéral le printemps dernier, ils sont convenus de renoncer à la taxe à l'exportation en contrepartie des concessions qui leur étaient faites. Il est donc indispensable que le ministre finisse par aborder la question. Par calcul ou par accident, il s'est abstenu de traiter de cette question de la taxe à l'exportation—et de son montant total en dollars—chaque fois qu'il a pris la parole à ce propos.

J'ai quelques questions à poser au ministre, dont voici la première. Veut-il faire connaître au comité le coût, pour le Trésor fédéral, de la déduction intégrale des redevances provinciales, en tout, en dollars. J'aimerais également que le ministre fasse connaître au comité le coût, en dollars, d'une déduction des redevances provinciales allant jusqu'à 25 p. 100, à supposer que cela puisse être répercuté sur les provinces de Colombie-Britannique et de Saskatchewan.

J'aimerais également savoir quelles sont les prévisions à long terme du ministre. Il est particulièrement bien placé, puisqu'il préside le comité du Fonds monétaire international qui étudie les prêts aux pays souffrant d'un sérieux déficit pétrolier. Est-ce que le ministre a prévu que le Canada emprunterait de ce Fonds, vers la fin de cette décennie et au début des années 1980? Si l'on se fie aux chiffres de l'Office national de l'énergie, on doit raisonnablement conclure qu'il va falloir faire appel à ce Fonds que préside le ministre.

Ma question suivante concerne l'extraction des sables bitumineux. La semaine dernière, le ministre, de même que d'autres ministériels, se sont montrés passablement loquaces au sujet de Syncrude. Les remèdes qui ont assuré la survie du projet Syncrude—prix mondial et déductibilité des paiements provinciaux—étaient sans doute des facteurs essentiels pour permettre au projet d'aller de l'avant, sans compter les débours du gouvernement qui étaient aussi un élément de l'ensemble. Étant donné que ces importantes concessions fiscales ont contribué à la relance du projet, j'aimerais demander au ministre comment il peut exclure des mêmes avantages les usines qui seront construites à l'avenir, lorsqu'il élabore la politique d'extraction des sables bitumineux.